

Appel à candidature

Résidence d'Architecture à Munich

Période : 1^{er} janvier à 31 mars 2025

Date limite de réponse : 22 septembre 2024, 23H59

Dans le cadre du jumelage entre Bordeaux et Munich, le département de la culture de la capitale du Land de Munich et la Ville de Bordeaux offrent - en coopération avec le 308 Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine, Arc en Rêve centre d'architecture, l'Architekturgalerie München, Technische Universität München Cluster Sustainable Real Estate, l'Institut Goethe en France et l'Institut français de Munich - à un architecte diplômé qui vit ou travaille à Bordeaux, la possibilité de participer à une résidence de trois mois à Munich. L'objectif du programme est l'intensification des relations et l'échange entre les deux villes dans le domaine de l'architecture. L'architecte lauréat aura la possibilité d'entrer en contact avec une variété d'acteurs de l'architecture contemporaine, de se créer un réseau à Munich et d'effectuer des recherches sur le thème qu'il aura proposé. L'Architekturgalerie München accompagnera l'architecte pendant son séjour et la préparation d'une présentation ou d'un événement public.

Qui peut postuler ?

Tout architecte diplômé qui vit ou travaille à Bordeaux peut postuler dès à présent.

Nous offrons

- Le remboursement d'un aller-retour en train Bordeaux-Munich-Bordeaux.
- Un logement à la Villa Walberta pendant les 3 mois de la résidence.
- Une bourse de 1200€ par mois.
- Un abonnement aux transports publics.

Comment candidater ?

Veillez envoyer votre candidature uniquement en format PDF (max. 10 MB) à ri@bordeaux-metropole.fr

La candidature doit contenir les informations suivantes en anglais :

- Une page de couverture avec prénom et nom de famille, date de naissance, lieu de naissance, numéro de passeport, adresse actuelle, adresse électronique, numéro de téléphone et site web (le cas échéant).
- Lettre de motivation avec la présentation du projet ou d'une démarche pour cette résidence (4000 signes maximum).
- Curriculum Vitae.
- Portfolio / images structurées (10 pages maximum).

Jury et procédure de décision

Un comité bordelais, composé d'un représentant de Ville de Bordeaux, du 308 Maison de l'Architecture, d'Arc en Rêve centre d'architecture et de l'Institut Goethe en France, choisira un candidat, en relation également avec la Ville de Munich.

Vous serez informé de la décision du comité fin septembre 2024.

Conditions pour les candidats

- Participation à la résidence d'architecture à Munich durant la période prédéterminée.
- Un rapport d'expérience écrit en anglais suite au séjour
- Un engagement sur un évènement de restitution

Plus d'informations et questions

Direction des relations internationales

ri@bordeaux-metropole.fr

05 56 99 76 00

Bordeaux Métropole

Cedex Esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux



Landeshauptstadt
München
Kulturreferat

arc en rêve
centre
d'architecture

MA
LE 308



architektur
Galerie
münchen

